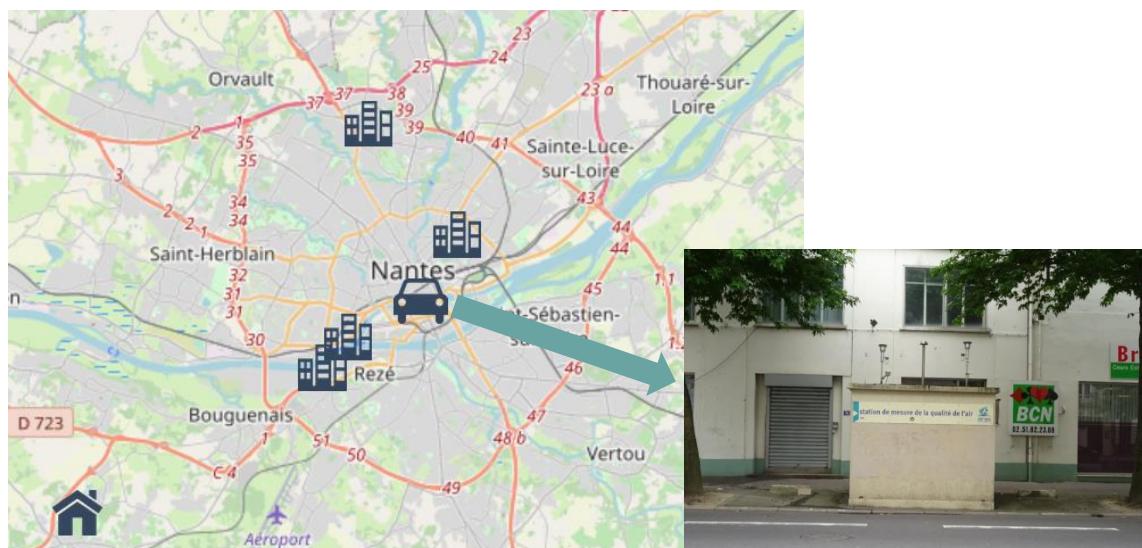


# Surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération de Nantes métropoles

Déplacement de la station de mesure en proximité automobile (site de trafic) situé 14 bd Victor Hugo à Nantes

## Une obligation réglementaire.

La surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération de Nantes se base actuellement sur un réseau de 4 sites de mesures fixes, 2 sites urbains de fond (Cimetière de la Bouteillerie et Boulevard de la Chauvinière), un site périurbain (Rue des épinettes sur la commune de Bouaye) et un site de trafic ( Boulevard Victor Hugo ) . Ce dispositif est complété depuis 2018 par deux sites de surveillance en sud Loire à proximité de la chaufferie de la petite Californie (Place Levoyer à Rezé et rue de la Chabossiere à Bouguenais les Couets)



En raison d'une part, de travaux importants à proximité immédiate qui vont générer de la poussière à côté de cette station à compter du 2ième trimestre 2021 et, d'autre part, des modifications de circulation sur l'île de Nantes en lien avec les opérations post covid d'urbanisme, la station de surveillance de la qualité d'air en proximité automobile située Bd Victor Hugo doit être déplacée avant la fin du premier trimestre 2021.

Afin d'être pleinement conforme aux préconisations européennes (directives 2015/1480/CE et 2008/50/CE) et nationales (arrêtés ministériels du 21 octobre 2010 et du 19 avril 2017), un nouveau site doit être déployé sur l'agglomération de Nantes.

Dans ce cadre et suite à différents échanges avec les services de Nantes Métropole , plusieurs possibilités ont été étudiées et après étude croisée entre Air Pays de la Loire et la DTA Nantes Ouest, deux sites potentiels ont été retenus :

- site N° 1, la rue des Frères Goncourt, vers le numéro 15
- site N°2, la route de rennes à proximité du pont du Cens vers le numéro 28

Ces sites ont été proposés à l'avis de la Direction Stratégie et Études de Déplacements et aux pôles de proximité concernés, sans avoir pu encore recueillir leur avis pour l'instant. Ces propositions d'implantation devront être confrontées aux contraintes locales de terrain et aux critères d'homologation définis par le ministère.

Pour poursuivre, une visite de terrain a été organisée le 18/11/2020  
La suite du document présente les possibilités d'installation sur ces sites

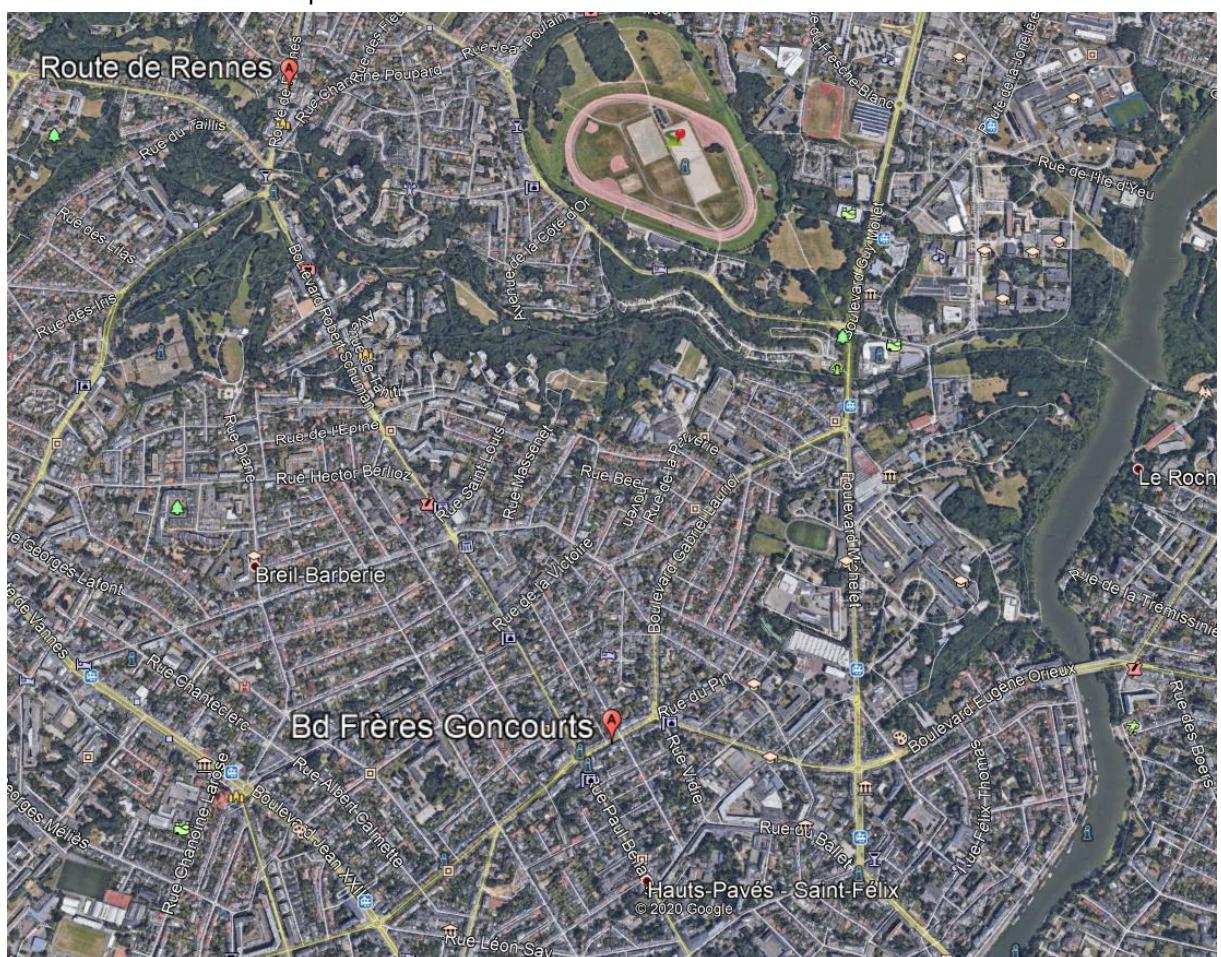
## Présents :

- Emmanuel Deniau ( chargé de proximité Ouest)
- François Ducroz (ingénieur référent)
- Gilles Levigoureux( manager Bilans et données de surveillance )

## Objet :

Recherche d'un site de surveillance de la qualité de l'air en situation de proximité automobile sur l'agglomération de Nantes .

Visites des deux sites potentiels

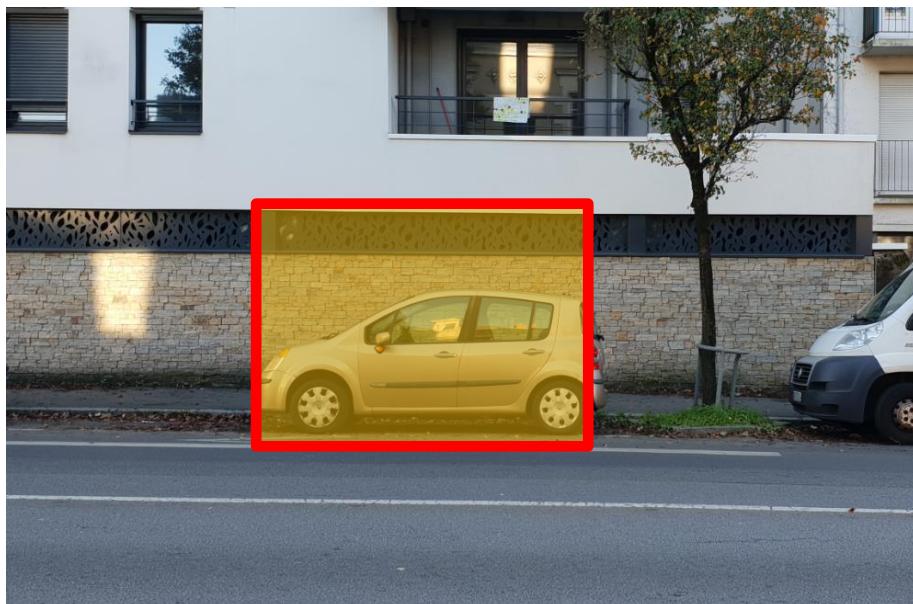


## Conclusions :

Le site N° 1 boulevard des Frères Goncourt est privilégié, le site route de Rennes étant moins pertinent au vu des critères de sélection, de plus, il nécessiterait la suppression d'un arbre pour implanter la station.

**Site N°1 – 13-15 Bd des Frères Goncourt :**

- Respect des critères des directives : a priori conforme (sous réserves validation LCSQA)
- Distances aux bâtiments, situation de la rue : rue assez aérée (largeur 19 m)
- Distances aux carrefours : conformes (27m (rue de la ville aux roses) et 80m (rond point de Rennes)) ; présence d'un feu à 16m (piéton uniquement)
- Circulation : 1\*2 voies + 1 voie de bus et pistes cyclages :19000 V/J ; congestion fréquente
- Exposition de la population : habitants, piétons, cyclistes.
- Distance aux arbres : Présence d'arbres à proximité immédiate
- Accès pour les techniciens: stationnement difficile néanmoins une zone de livraison à proximité, ou prévoir une zone réservée à proximité.
- Pose de la cabine : sur la place entre les deux arbres , emprise au sol de 40 cm à prévoir au niveau du trottoir , il restera 1,8 m pour le passage des piétons
- Accès aux réseaux électriques et téléphoniques : à proximité du N°15 (vérification à faire auprès des concessionnaires / léger travaux de reprise de voirie sur quelques mètres)
- Contraintes esthétiques : à définir avec Nantes Métropole pour une bonne intégration architecturale de la station ( voir proposition et montage en proposition en annexe)



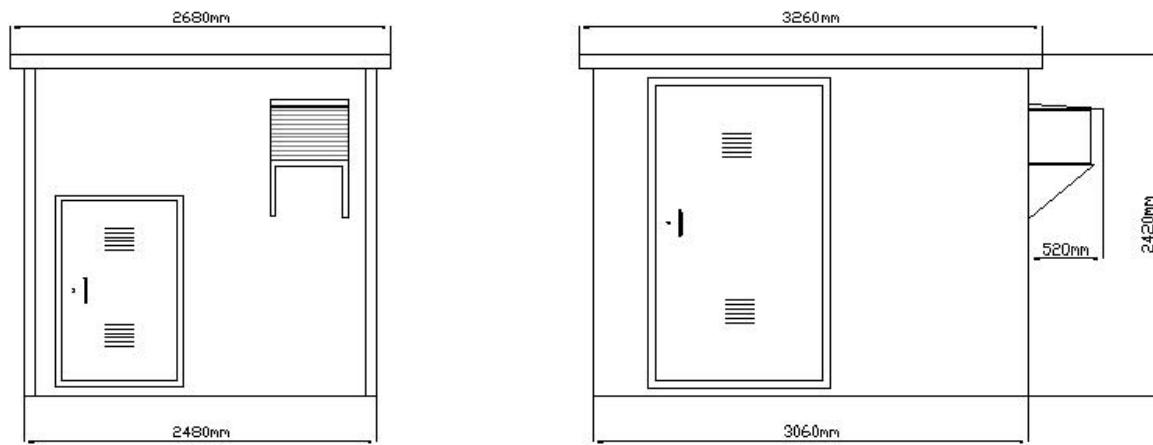
**Site N°2 – 28 route de Rennes :**

- Respect des critères des directives : apriori conforme (sous réserves validation LCSQA)
- Distances aux bâtiments, situation de la rue : rue assez aérée (largeur 21 m)
- Distances aux carrefours : conformes (70 m (rue de la vallée) et 155m (rue Chamoine Poupart)
- Circulation : 1\*2 voies + 1 voie de bus et pistes cyclables ,22000V/J , risque de congestion
- Exposition de la population : habitants, piétons, cyclistes.
- Distance aux arbres : arbre existant à supprimer pour permettre l'implantation
- Accès pour les techniciens: Stationnement possible
- Pose de la cabine : à la place de l'arbre entre les places de parking et zone ordures ménagères
- Accès aux réseaux électriques et téléphoniques : Oui à proximité
- Contraintes esthétiques : à définir pour une bonne intégration architecturale de la station



## Annexe 1 :

dimensions et cotes de la station de surveillance (en place actuellement Bd Victor Hugo )



Nb :Niveau sonore du climatiseur 40 db(a ) selon doc constructeur

Montage photographique pour une implantation à l'identique de celle actuelle



## exemples d'intégration architecturale de la station

Nous avons entamé très récemment une phase de réflexion pour revoir notre identité graphique de manière générale, et avons une action particulière à mener pour recouvrir certaines de nos stations en région des PDL.

L'idée étant d'être plus pédagogues, donner des contacts pour en savoir plus, expliquer ce qui se cache derrière une station et éviter un effet anxiogène / boite noire auprès des passants.

Sans préjuger du travail qui sera mené par notre prestataire sur ce sujet et dont les travaux devraient aboutir vers le 15/02/2021, vous trouvez ci-joint quelques exemples de nos collègues en France,



des propositions d'habillage plus classiques peuvent également être étudiées en fonction des contraintes ou critères impératifs à respecter en terme d'urbanisme



*Exemple d'un site en projet à Angers avec des contraintes ABF ( périmètre historique bâtiments de France)*